

Assurance-chômage—Loi

Monsieur le président, je pense qu'il y a beaucoup d'efforts à faire avant l'adoption de ce projet de loi, et j'ose espérer que si tous ensemble nous décidons de le rendre plus acceptable pour les populations défavorisées, nous pourrions y arriver. C'est là le souhait que je formule en terminant mes remarques.

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, nous étudions un bill qui vise à resserrer la loi sur l'assurance-chômage. Ce projet de loi s'impose, s'il s'impose vraiment, à cause des politiques sociales et économiques désastreuses du gouvernement actuel.

En présentant son projet de loi le 9 novembre, le ministre a déclaré qu'il était nécessaire parce que le gouvernement tient à supprimer le programme actuel certaines dispositions qui encouragent le chômage. Il a affirmé, en outre que le bill s'imposait, parce le programme d'assurance-chômage a coûté au-delà de 4 milliards de dollars au cours de la dernière année financière. A mon sens, si le programme a coûté autant, c'est parce que, depuis cinq ou six ans de règne libéral, le nombre des chômeurs et le taux de chômage n'ont pas cessé de grimper. Et cela, surtout parce que le gouvernement s'est beaucoup plus préoccupé du danger d'inflation que du chômage.

● (2052)

Il y a aujourd'hui plus de un million de chômeurs. Les chiffres du mois d'octobre dernier en recensaient plus de 900,000, ce qui représente deux fois et demie de plus que lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a pris le pouvoir il y a dix ans. Cela montre bien l'échec total du gouvernement dans ce domaine. Les députés des provinces les plus touchées par ce phénomène, soit le Québec et les provinces de l'Atlantique, sont relativement silencieux. Je trouve cela fort intéressant. Les députés de l'est du Québec en particulier, où le taux de chômage atteint 15 p. 100 et plus, semblent se désintéresser totalement de la situation difficile dans laquelle se trouvent leurs administrés.

En mars dernier, on comptait plus de 300,000 chômeurs au Québec, plus de 300,000 en Ontario, plus de 100,000 en Colombie-Britannique, 40,000 au Nouveau-Brunswick, 35,000 à Terre-Neuve, et 42,000 en Nouvelle-Écosse. La situation empire au lieu de s'améliorer.

La hausse marquée, annoncée hier et aujourd'hui, du prix du pétrole exigé par les pays de l'OPEP fera encore monter le chômage. Les États-Unis s'attendent à un chômage accru qui se répercutera immédiatement au Canada.

Le nombre des chômeurs au Canada s'élevait officiellement à plus de 900,000 au mois d'octobre. On a effectué bien des études pour évaluer le nombre réel des chômeurs. Le chiffre officiel ne représente que les chômeurs qui sont activement en quête d'un emploi. Bien des chercheurs sont d'avis que le nombre réel des chômeurs dépasse peut-être de 30 à 35 p. 100 le chiffre officiel. Les chômeurs qui ne sont pas compris dans

[M. Lapointe.]

les statistiques officielles, parce qu'ils ont renoncé à chercher un emploi, sont des femmes mariées et des jeunes qui habitent dans des régions à croissance lente comme Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'est du Québec, le nord de l'Ontario et la région d'Interlake au Manitoba. Dans ces régions, il n'y a pas de débouchés, de sorte que les gens ont cessé de chercher. Le problème du chômage en général est grave, certes, mais le problème du chômage chez les jeunes est plus grave encore. Pour toutes les régions du Canada, le taux officiel du chômage chez les jeunes est 2 fois et demi supérieur à celui du chômage chez les adultes, soit plus élevé que le taux de 8.2 p. 100 pour l'ensemble de la population active. En mars dernier, le taux officiel du chômage chez les jeunes s'élevait à 16½ p. 100. En fait, il y a beaucoup plus de jeunes chômeurs que cela.

Le gouvernement tente de dissimuler l'ampleur et la gravité du chômage au Canada. Il a essayé de restreindre l'accès aux renseignements sur le chômage au niveau régional, parce qu'il se rend compte que la situation est bien pire que ce qu'il a voulu l'avouer ou que ce que s'imaginent les gens. On a laissé entendre que beaucoup de gens pourraient travailler, mais qu'ils ne le veulent pas. En réalité, il y a plus de 900,000 chômeurs et moins de 50,000 emplois vacants dans le pays. Cela signifie que pour chaque emploi vacant, il y a entre 15 et 20 sans-travail. On ne tient pas compte du fait que la plupart des emplois vacants doivent être pourvus par des travailleurs spécialisés qui ne se trouvent pas parmi les chercheurs d'emploi. Voilà un problème dont les députés devraient discuter longuement avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen). Le ministre et son ministère ont consacré des milliards de dollars à des programmes de formation de la main-d'œuvre qui sont loin d'avoir répondu à l'attente des employeurs. Mais ce n'est pas le sujet de discussion ce soir.

Si nous voulons venir à bout du chômage, nous avons besoin de plus de renseignements. Si nous étions mieux renseignés sur le nombre de sans-travail par région, sur les catégories de travailleurs qui sont le plus durement frappés par le chômage et sur les catégories d'emplois qui devraient être offerts mais qui ne le sont pas, le gouvernement en serait peut-être gêné. Mais nous n'en soutenons pas moins que les Canadiens et le Parlement ont droit à plus de renseignements et qu'en s'efforçant de tenir la population dans l'ignorance de ces données, le gouvernement et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration vont à l'encontre des principes démocratiques qui doivent présider à l'élaboration des politiques gouvernementales.

En septembre, le gouvernement a annoncé l'annulation du programme mixte fédéral-provincial de stratégie d'emploi, quoique les programmes d'emploi mis en vigueur par le gouvernement au cours des dernières années aient toujours été trop limités et trop tard. L'explication de l'échec du gouvernement à répondre aux besoins de la population qui veut des emplois se trouve dans le fait que le gouvernement a refusé de s'engager dans un programme de plein emploi.